

Compte Rendu du conseil municipal du 13 mai 2016

L'an deux mil seize, le treize du mois de mai, s'est réuni en séance ordinaire, le Conseil Municipal de Varennes-Changy, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

Absents excusés : Joël DAVID - 1^{er} Adjoint (représenté par Evelyne COUTEAU), Thierry CRESCENCE - 4^{ème} adjoint, Catherine LEROYER (représentée par Alain Gréau), Lionel LESUEUR (représenté par Josette BRANGER), Jorris PIERRARD, Damien GROSSE.

Absent : Antoine DUPUY

Absence de Josette BRANGER et Alexandra BUSSY-ROUSSEAU

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2017

Le Conseil procède au tirage au sort des 3 jurés d'assises pour l'année 2017 : François SANCHEZ (990), Jérémy OGIER (1262) et Thierry KUCHARSKI (609).

Révision du tarif de l'eau et de l'assainissement pour 2016-2017

Le Conseil fixe pour l'année 2016-2017 (tarif applicable au 1^{er} septembre 2016) les tarifs de l'eau et de l'assainissement : le tarif de l'eau au m³ passe à 1,01 €, soit deux centimes d'augmentation, le tarif de l'assainissement au m³ passe à 1,07 €, soit deux centimes d'augmentation et la prime fixe assainissement passe à 64 €, soit un euro d'augmentation.

Révision des loyers des logements communaux

Le Conseil décide une hausse de 2% des loyers avec un réajustement pour certains.

Admissions en non-valeur pour des factures d'eau

Le Conseil décide de mettre en non-valeur, la dette d'eau d'une administrée, décédée en février 2012, dont les héritiers ont renoncé à la succession pour un montant de 125,61 € et la dette d'un administré décédé en 2007 pour un montant de 379,06 €.

Renouvellement de l'adhésion au Fonds d'Aide aux Jeunes et au Fonds Unifié Logement

Il est décidé de renouveler l'adhésion au FAJ et FUL. Le montant du FAJ s'élève à 170,94 € et le montant du FUL à 1.196,58 €.

Compte rendu de réunions

L'aide à domicile du canton de Lorris a procédé au vote du compte administratif 2015. L'association doit faire face à des restrictions budgétaires du Conseil Départemental.

Etude de droit de préemption urbain

Le Conseil ne souhaite pas préempter sur les 5 dossiers présentés : commerce et appartements au 7 rue de Nogent, maison 1 rue de Saint-Hilaire, maison 12 rue des Champs Mignons, bâtiment industriel 348 rue de la Corsonnerie, Terrain rue des Fougères.

Affaires diverses :

- Il est décidé de financer le stage BAFA de l'apprentie pour un montant de 485 €.
- Un couple souhaiterait installer des chambres d'hôtes, rue de la Mainceraine. Au vu du règlement du plan local d'urbanisme qui interdit les installations légères de loisirs dans cette zone et de l'habitat nombreux dans le secteur, le Conseil émet un avis défavorable (1 abstention).
- Une association intercommunale souhaite avoir la gratuité de la salle culturelle. Le Conseil refuse.
- Une association sportive qui organise un tournoi de foot souhaiterait disposer du terrain de foot pour faire jouer une équipe de jeunes car les structures de Lorris sont trop petites au vu de l'effectif. Estimant que l'équipement est déjà occupé par une association locale, le Conseil refuse.
- Le Conseil accepte, si l'occasion se présente, d'agrandir le parking de la salle culturelle par l'acquisition de terrain le jouxtant.

Informations diverses :

- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a été attribuée pour les travaux de renforcement d'eau potable route d'Ouzouer à hauteur de 18.750 €.
 - Madame le maire informe que les tarifs du transport scolaire 2016-2017 n'augmentent pas.
 - 621 tonnes de boues d'épuration pour l'épandage seront livrées avant les semis de printemps.
 - Le Conseil Départemental a reconduit son aide à la lutte contre l'incendie. Notre dossier est en étude.
 - Monsieur l'évêque d'Orléans informe la municipalité de la suspension du père Pierre de Castelet suite à des faits remontant à 1990, qui lui sont reprochés.
 - Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été approuvé le 30 mars 2016. Au prochain conseil, il faudra voter le projet de fusion.
 - Les dates des élections pour 2017 ont été fixées : 23 avril et 7 mai pour les élections présidentielles, 11 et 18 juin pour les élections législatives.
 - Le quotidien La République propose une formule de mise en ligne sur le site communal pour un montant de 320 €.
- Mme Valérie Corre fera une permanence à la Mairie le samedi 21 mai 2016.
-Les tarifs des œuvres universitaires du Loiret sont diffusés : ils sont en augmentation.
-Madame le Maire donne lecture de remerciements divers.

Expressions des conseillers

- Des meubles sont mis en exposition, pour un don, sur la voirie rue de Nogent. Il sera demandé aux propriétaires de les enlever.
- Monsieur le 2^{ème} Adjoint informe le Conseil que la météo ne permet pas en ce moment d'intervenir sur la voirie.
- Monsieur le 2^{ème} Adjoint a participé à une réunion concernant le transfert des compétences eau et assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.